



Le ou la cadre de santé assure des fonctions d'animation, de gestion auprès des personnels paramédicaux et de formation, auprès des étudiants/es, surveillants/es, formateurs et formatrices, directeurs et directrices. Il ou elle occupe un poste à responsabilité.

## Le métier

Dans une unité de soins, en lien avec le ou la responsable médical/e, le ou la cadre de santé est garant de la sécurité, de la qualité et de la continuité des soins.

Le ou la cadre de santé doit :

- assurer la coordination des soins et la gestion des moyens humains et matériels,
- animer et encadrer les professionnels/les de santé,
- anticiper et accompagner les évolutions tant médicales, technologiques que managériales,
- contribuer à la mise en oeuvre des projets de l'établissement ainsi que des politiques de santé.

## Les perspectives d'emploi et le salaire

Le ou la cadre de santé assume ses responsabilités dans une unité de soin, dans un institut de formation ou sur une mission confiée par le directeur ou la directrice de soins.

Le salaire est d'environ 1750 € brut par mois au 1<sup>er</sup> échelon et d'environ 2 800 € à l'échelon 8.

Après plusieurs années d'expérience et de formation supérieure, le ou la cadre de santé peut passer des concours et accéder aux fonctions de cadre supérieur de santé puis de directeur ou directrice de soins.

## La formation

**Le diplôme d'Etat de cadre de santé** est obligatoire pour exercer la profession. Celui-ci se prépare dans un institut de formation de cadre de santé (IFCS).

Cette formation donne lieu à l'attribution de 60 crédits européens.

### Contenu de la formation

La formation se déroule sur 10 mois, soit 24 semaines d'enseignement théorique et pratique, 13 semaines de stage, 2 semaines de temps recherche mémoire, 1 semaine de congés de formation.

La formation se compose de 6 modules :

- module 1 : initiation à la fonction de cadre,
- module 2 : santé publique,
- module 3 : analyse des pratiques et initiation à la recherche,
- module 4 : fonction d'encadrement,
- module 5 : fonction de formation,
- module 6 : approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels.

Un partenariat avec l'Université François Rabelais de Tours est institué. Ce partenariat permet aux étudiants/es la validation conjointe du diplôme cadre de santé, et la validation des deux 1<sup>res</sup> années de Master sciences de l'éducation et de la formation et Master promotion et gestion en santé.

## Conditions d'accès à la formation

Pour être admis/e à suivre la formation sanctionnée par le diplôme cadre de santé, les candidats et candidates doivent être titulaires :

- d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions mentionnées ci-après, professions pour lesquelles l'institut de formation des cadres de santé (IFCS) de Tours est agréé :
  - infirmier/ière, infirmier/ière de secteur psychiatrique,
  - manipulateur ou manipulatrice d'électroradiologie médicale,
  - technicien ou technicienne de laboratoire d'analyses de biologie médicale,
  - préparateur ou préparatrice en pharmacie,
  - diététicien ou diététicienne,
  - ergothérapeute,
  - masseur ou masseuse kinésithérapeute,
  - orthophoniste,
  - orthoptiste,
  - pédicure-podologue,
  - psychomotricien ou psychomotricienne.

- avoir exercé pendant au moins quatre ans à temps plein ou une durée de 4 ans équivalent temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection l'une des professions mentionnées ci-dessus (*arrêté du 16 août 1999*).

- avoir subi avec succès les épreuves de sélection organisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre de chaque année.

L'épreuve d'admissibilité est une épreuve écrite et anonyme de 4 h. Elle consiste en un commentaire de texte sur un sujet d'ordre sanitaire et social.

Seront déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

L'épreuve orale d'admission est une présentation du dossier composé d'un CV, du déroulement de la carrière, des diplôme(s)... et une présentation personnalisée portant sur la conception du candidat ou de la candidate sur la fonction cadre et ses projets.

## Lieux de formation

### Diplôme d'Etat de cadre de santé

Etablissements	Coût de la scolarité	Date de rentrée	Nombre de places	Conditions d'accès
<b>37 - Indre-et-Loire</b>				
<p><b>Institut de formation des cadres de santé - IFCS</b></p> <p>2 rue Mansart 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS Tél : 02 47 47 59 36 <a href="http://www.chu-tours.fr/ifcs-presentation-institut/">www.chu-tours.fr/ifcs-presentation-institut/</a> Statut public</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Droit d'inscription</b> (Décret ministériel) : 256 €</li> <li>• <b>Frais de scolarité</b> (librement fixé par les établissements) : non communiqués</li> <li>• <b>Autres frais de scolarité</b> (tenues, photocopies, matériel...) : non communiqués</li> <li>• <b>Coût pédagogique annuel</b> : 9 200 € (possibilités de prise en charge financière, se renseigner auprès de l'établissement) (en 2016-2017)</li> </ul>	septembre	55	<p><b>Concours d'entrée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Date d'inscription</b></li> <li><b>Retrait du dossier</b> : 2/01/2017</li> <li><b>Retour du dossier</b> : 15/02/2017</li> <li>• <b>Date des épreuves</b></li> <li><b>Ecrit</b> : 9/03/2017</li> <li><b>Oral</b> : du 24 au 28 avril 2017</li> <li>• <b>Frais d'inscription (dont frais de dossier)</b> : 130 € (en 2016-2017)</li> </ul>

## Organismes de préparation au concours d'entrée

Centre national d'enseignement à distance (CNED)  
[www.cned.fr](http://www.cned.fr)

Institut de formation des cadres de santé - IFCS Chambray-Lès-Tours  
[www.chu-tours.fr/ifcs-presentation-institut](http://www.chu-tours.fr/ifcs-presentation-institut)



Orientation, Formation & Emploi  
en région Centre - Val de Loire

*Cette liste n'est pas exhaustive, retrouvez tous les organismes de préparation aux concours d'entrée sanitaires et sociaux sur le site étoile :*  
[www.etoile.regioncentre.fr/GIP/sanitaire-et-social](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/sanitaire-et-social)